

Zaïre-Rwanda : les parties en conflit

A l'Est du Zaïre, une double guerre s'est amorcée : civile, et avec le Rwanda. Les risques sont aggravés par la multiplicité des parties prenantes, dont certaines jouent leur va-tout :

1° **Mobutu** a assis sa domination sur quatre clans de l'ethnie ngbandi, qu'il a puissamment armés. Sa grave maladie aiguë les appétits de leurs leaders (les généraux Baramoto, Boloji et Wazago ; le général Nzimbi et les fils de Mobutu ; Ngbanda Nzambo ; Félix Vundwawe). Un affrontement interclanique se profile, puis un conflit avec l'**armée**, majoritairement bundja comme ses chefs Eluki et Mayele. La troupe, impayée, est en guenilles, à l'inverse des **milices présidentielles** (DSP et Garde civile).

Une guerre extérieure peut permettre aux généraux de s'imposer aux civils, sous prétexte de salut national. Elle éveille des vocations de Bonaparte.

2° La **classe politique zaïroise**, réunie au sein du Parlement de transition (le HCR-PT), est très divisée. Elle active cependant le processus électoral (que Mobutu, absent, peut moins entraver), avec le soutien politique et financier de l'Union européenne (UE) et des USA. A mesure qu'approchent les élections, la rhétorique ethniste, nationaliste ou xénophobe se fait plus tentante. Elle a conduit à dénier la nationalité zaïroise aux rwandophones du Kivu.

3° Jusqu'en 1910, la frontière zaïro-rwandaise restait floue. Depuis environ deux siècles, dans les actuelles provinces zaïroises du Nord et du Sud-Kivu, des **communautés d'éleveurs tutsis** s'étaient établies sur les collines dominant la plaine de la Rusizi et le lac Kivu. Devenus Zaïrois lors d'un Yalta colonial, ils ont conservé leur langue et une forte identité. La prospérité aidant, ils sont devenus le bouc émissaire idéal.

4° L'immigration rwandaise (Hutus et Tutsis) vers le Zaïre oriental ne s'est pas arrêtée en 1910. La main d'œuvre du Rwanda surpeuplé a trouvé à s'y employer. Des réfugiés tutsis sont arrivés à partir de 1959. En 1994, ce fut l'exode de plus d'un million de Hutus. Les **populations « autochtones »** (i.e., par approximation, les non-rwandophones) se sont senties submergées, victimes d'un mauvais coup de Mobutu auquel elles sont généralement hostiles. Elles réagissent par un ras-le-bol rwandophobe, peu différencié (anti-Hutus, anti-Tutsis, anti-Zaïrois rwandophones).

5° La majorité des **réfugiés de 1994** sont des civils emportés dans l'exode par la peur et la contrainte. Mais l'opération Turquoise a permis aussi le repli en bon ordre de tout l'appareil du génocide (armée, milices, administration). Pour ce **Hutu power**, la masse des réfugiés est un bouclier, et une source de revenus (via l'aide humanitaire). Il la dissuade donc de rentrer au pays. Il pèse d'autant plus sur les camps que Mobutu et quantité d'amis étrangers ont favorisé son réarmement : mi-octobre encore, un avion en provenance de Bulgarie a atterri à Goma avec 7 tonnes d'armes.

Les miliciens hutus ont pu ainsi multiplier les incursions à l'ouest du Rwanda. Toutes les sources diplomatiques tenaient pour imminente une tentative de reconquête (*Libération*, 22/10/1996).

6° Le Sud-Kivu accueille aussi des camps de **réfugiés hutus burundais**, fuyant les massacres des milices tutsies et de l'armée. Ce sont les bases arrière de la guérilla hutue au Burundi (**CNDD, Palipehutu**). La promiscuité avec les *Interahamwe* rwandais y entretient la contamination de l'ethnisme génocidaire (voir *A Fleur de presse*).

7° Le **régime de Kigali** n'est pas exempt de contradictions. Il gère étonnamment bien la reconstruction du pays, plus difficilement l'élargissement de sa base politique. La justice patine. Les infiltrés venus du Zaïre, en réquisitionnant l'appui de civils apparentés, suscitent une répression mal maîtrisée. Comment, dès lors, empêcher que ne cristallise une idée fixe : crever cet abcès génocidaire que la France a laissé s'installer à la frontière, et que nourrit la communauté internationale ? Celle-ci préfère dépenser cent fois plus dans l'entretien des camps de réfugiés que dans le jugement et la sanction des responsables du génocide. Mobutu les aide à préparer une invasion ; elle laisse faire.

8° L'embarco maintenu contre le **Burundi** renforce l'influence des officiers tutsis extrémistes contre les partisans d'une solution politique, tel Buyoya. Et il légitime les extrémistes de la guérilla hutue.

L'allumage

Les affrontements interethniques entre « autochtones » et rwandophones (zaïrois ou rwandais) ont commencé avant 1994. Ils étaient alors localisés et confus. L'afflux de plus d'un million de réfugiés hutus a hâté la cristallisation des intérêts économiques et politiques. Des officiers et politiciens zaïrois se sont alliés au *Hutu power* pour expulser les Tutsis du Nord et du Sud-Kivu (Banyarwandas et Banyamulenges) : on guignait leurs terres (pour un *Hutuland* ?), mais aussi l'or du sous-sol (au Sud).

Au Nord, l'épuration ethnique a culminé avec le massacre de l'abbaye de Mokoto (voir *Ils ont dit*). Elle est achevée.

Au Sud, les Banyamulenges, beaucoup plus nombreux (300 000 ?), ont une tradition militaire. Certains ont combattu avec le FPR. L'arrestation de leurs leaders, la torture et le massacre de quelques dizaines des leurs par des militaires zaïrois, ont fortifié leur détermination à ne pas se laisser tailler en pièces.

Leur riposte a rencontré le souci rwandais d'anticiper une attaque du *Hutu power*. Un front commun s'est créé contre un *statu quo* anarchique : l'utilisation des camps de réfugiés comme asiles pour génocidaires inassouvis, et la liberté pour certaines forces armées zaïroises de jouer aux pyromanes de l'ethnisme.

Les objectifs

La contre-attaque des Banyamulenges, au Sud (vers Uvira), bénéficie ainsi, pour le moins, du soutien logistique de Kigali. Au Nord, l'armée rwandaise fait pression sur Goma. Il s'agit d'obliger les réfugiés rwandais à choisir entre deux options : soit rentrer au pays, soit s'éloigner de la frontière (conformément au droit international, bafoué depuis 2 ans).

Sadako Ogata, la responsable du HCR (Haut-commissariat aux réfugiés), a d'ailleurs diffusé ce message dans les camps : « *Je suis sûre que vous vous demandez où vous serez plus en sécurité, au Rwanda ou au Zaïre. [...] 80 000 réfugiés sont rentrés récemment du Burundi au Rwanda. Le HCR et les observateurs des droits de l'homme des Nations unies confirment que ces personnes reprennent, au Rwanda, leurs activités normales* » (26/10/1996).

Cette alternative raisonnable aurait dû être anticipée par un Zaïre bien gouverné ou, à défaut, par la communauté internationale. Elle peut faire l'objet d'un accord avec la part de la classe politique zaïroise qui veut préserver le processus électoral et qui reconnaît le droit des minorités ethniques (il n'y a que ça au Zaïre !). Elle devrait s'imposer à cette « Conférence des Grands Lacs » que réclament tant de bonnes volontés officielles. L'Union européenne prône une « *véritable stratégie de paix dans la région [...] [qui] devra inclure un effort considérable pour démanteler le "noyau dur" de l'idéologie ethniciste* » (*Le Soir*, 24/10/1996).

Voilà qui, par contre, déplaît tout à fait au parti de la guerre zaïrois (la plupart des militaires, et les civils xénophobes) ainsi qu'à tous ceux dont l'objectif reste la déstabilisation du régime de Kigali. La Françafrique est leur référence spontanée (cf. *Billets* n° 35). Le 26 octobre, une certaine presse zaïroise annonçait : « *Les paras français vont sauter sur Bukavu* » (*Perspectives*) ; « *La France vient aux côtés de nos soldats* » (*Sofi*).

Elle pourrait le faire sous couvert d'une intervention « militaro-humanitaire », comme « Turquoise » en juin 1994. Selon *Le Figaro* (25/10/1996), « *la France a dépêché sur place une mission afin d'évaluer les besoins humanitaires* »...

La balle est dans le camp de l'Europe, pour calmer l'aventurisme français, et des démocrates zaïrois, pour promouvoir une issue négociée. Mais ceux-ci peuvent-ils s'opposer à la société civile ? Si, au Zaïre, « *les organisations populaires [...] devaient se transformer en mutuelles tribales [...], le pire serait à craindre [...], car ce sont les derniers bastions de la résistance aux manipulations politiques qui seraient minés* » (*Le Soir*, 24/10/1996).

Coopération militaire

Selon *La Lettre du Continent* (24/10/1996), de curieux « évacués sanitaires » burundais, arrivés en France le 4 octobre, y sont en formation dans des écoles militaires...

Ancien vice-consul de France à Goma, Jean-Claude Urbano avait détaillé à *Human Rights Watch* (HRW) les livraisons d'armes françaises au *Hutu power* durant le génocide. Le gouvernement français l'avait poussé à se rétracter et à porter plainte contre HRW. Le 19 septembre, il s'est désisté avant que le tribunal n'ait pu entendre les arguments de HRW...

Concurrence

Les Etats-Unis voudraient griller la France dans la mise sur pied, la logistique et le « parrainage » d'une force d'intervention interafricaine. Dans leur projet, elle compterait 10 000 hommes - issus en majorité de l'Afrique anglophone. C'est peu de dire que cette offre irrite les cercles françafricains. Jacques Godfrain a émis des remarques acerbes. Warren Christopher les a jugées « *scandaleuses* »...

Les compagnies minières d'Afrique du Sud investissent massivement dans le pré-carré francophone. Nelson Mandela quitte peu à peu sa discrétion première quant à la marche du continent (*Le Monde*, 15 et 16/10/1996). Du Sénégal au Rwanda et du Tchad au Zaïre, toute une part de l'Afrique qui semblait abandonnée au seul « intérêt » d'une France archaïque attire d'autres appétits, inspire de nouveaux calculs - en Allemagne, au Canada, au Japon, en Chine,...

Pour peu que les leaders africains sachent jouer de ces ambitions concurrentes, venues des quatre points cardinaux, ils pourraient retrouver des marges de manœuvre. Reste à savoir si ce sera au profit de leurs peuples, ou - tel Mobutu durant 30 ans avec le trio Belgique-France-USA - pour consolider la tyrannie et aggraver le pillage. Tout dépend des contre-pouvoirs civils que l'Afrique finira bien par réinventer.

Les escroqueries à la démocratie pratiquées au Tchad et au Niger, en juin et juillet¹, le quadrillage du dispositif franco-africain par les Foccartiens, qui occupent peu à peu les postes-clefs (au ministère de la Coopération et dans les ambassades, entre autres), montrent que, sous la présidence de Jacques Chirac, la Françafrique suit la pente du néo-colonialisme le plus archaïque.

Suscitant une francophobie croissante, souvent virulente, elle va droit dans le mur. Et elle y va sans freins : la coïncidence entre la visite présidentielle à Auschwitz et le sabotage, à l'instigation de la France, du projet de Cour criminelle internationale², indique que le double langage du pouvoir s'est mué en schizophrénie.

Il n'est pas possible, pour des citoyens lucides et informés, de ne pas dénoncer cette folie. Mais, bien perçue à l'étranger, elle saute moins aux yeux en France : toutes sortes de révérences, censures ou prudences, conscientes ou inconscientes, détournent le regard - celui du monde politique et médiatique, celui aussi du Français ordinaire, attaché à son pays. Il en va ainsi de toutes les pages sombres de notre histoire : combien ont regardé en face la systématisation de la torture durant la guerre d'Algérie ? combien, aujourd'hui, scrutent la responsabilité de la France dans le génocide rwandais ?

Survie regarde ce qui se passe dans la relation franco-africaine, et le dit. Elle est assez seule à le faire avec cette insistance (beaucoup ayant d'autres chats à fouetter, ou quelque

QUESTION DE TON

bœuf sur la langue). Cela peut, en France, nous donner une image de radicalité (tout en renforçant notre crédibilité à l'étranger). Nous ne pouvons esquiver la responsabilité de dire ce que nous savons : nous vérifions tous les jours combien il importe, à certains Africains, de voir rompu par des citoyens français le monopole d'un discours aliénant, à l'hypocrisie insupportable. Dès lors, nous choisissons d'assumer le risque d'un tel positionnement.

Se pose cependant, pour Billets d'Afrique, un problème de ton. Selon nous, c'est le rôle d'un mouvement civique que de désamorcer un double langage. Par ailleurs, notre préférence pour la non-violence nous incite à concentrer notre énergie dans l'interpellation des décideurs (et des autres).

L'humour aide à démonter les faux-semblants. C'est aussi la « politesse du désespoir », un peu grinçante parfois : la schizophrénie signalée plus haut pourrait nous faire désespérer de la part d'humanité subsistant chez nos gouvernants.

Or le désespoir n'est pas bon conseiller, y compris pour le moral et le mental. La part d'humanité, la faille dans le blindage cynique, l'avons-nous assez guettée ? Si l'on veut interpellier avec conviction, il faut tenter de ne pas parler dans le vide, trouver la perspective et le ton justes, provoquer les réactions.

Nous attendons des lecteurs de Billets qu'ils nous y aident - en nous autorisant quand même quelques bouffées d'humour...

1. Cf. le *Dossier noir* n° 8 paru mi-octobre.

2. Cf. *Billets* n° 39. *Survie* adresse à ce sujet un « Carton rouge » au Président. Et peut en fournir sur simple demande...

Rouges

Vincent Bolloré, dont le groupe est très présent dans le transport ouest-africain, avait déjà un pied dans la « maison » Rivaud - la banque du RPR, plus 100 000 ha de plantations (palmiers, hévéas), etc. Il vient de la prendre en main. Avec l'historique *Société*

financière des Terres rouges, le jeune patron « moderne » s'adjoint tout un clan archéo-colonial. De quoi ratisser large, tant dans les réseaux d'influence que dans la « rente » - des produits tropicaux jusqu'à l'acheminement de l'aide alimentaire.

Vincent joue désormais dans la cour des grands monopoles du pré-carré, avec Martin (Bouygues), André (Tarallo), Pierre (Castel) et quelques autres.

Privé

Le président guinéen Lansana Conté s'est doté d'un Premier ministre, Sida Touré. Né en Côte d'Ivoire de parents guinéens, diplômé du Trésor français, celui-ci a effectué à Abidjan un brillant parcours de haut fonctionnaire. Il fut, entre autres, chargé de la privatisation de l'électricité ivoirienne, au profit de Bouygues. Fort de cet épisode très instructif, il a créé sa propre société financière, la SOFIG, à Abidjan, Dakar et Conakry (*L'Humanité*, 09/10/1996).

Un tel bagage promet à la Guinée un patrimonialisme à l'ivoirienne, un sélect amalgame public-privé, pour la plus grande satisfaction des « investisseurs » multinationaux et françafricains. Des « bailleurs de fonds » qui sont souvent des soustracteurs de richesses. Ou pire.

Dette

En 1992-93, Habyarimana *regnante*, 96 % du déficit budgétaire du Rwanda était financé par ces « bailleurs de fonds » extérieurs (Banque mondiale et consorts). A la même époque, les dépenses militaires absorbaient 71 % du budget. Ainsi, pour l'essentiel, c'est l'argent des prêteurs extérieurs qui a payé l'équipement des miliciens *Interahamwe* (des *boots* belges aux machettes importées de Chine) et la montée en puissance de l'armée du génocide. Ces créanciers réclament maintenant leur dû...

Ecran Total

Total ne fricote pas qu'avec la junte birmane. La « major » française s'est aussi liée par un contrat de 20 ans à Tommy Suharto, l'un des rejets milliardaires du dictateur indonésien.

L'Indonésie était l'un des alliés de la France dans le refus d'une Cour criminelle internationale. Et pour cause.

Le régime ne se contente pas de malmener ses opposants, ceux notamment qui se regroupent autour de Megawati, la fille de l'ancien président Sukarno : il fait un triste sort aux Papous d'Irian Jaya (Nouvelle-Guinée occidentale), opposés au saccage de leur territoire par les prédateurs d'or, de cuivre ou de pétrole.

Né voici 30 ans d'un « politicide » (l'extermination des communistes), le régi-me Suharto a ensuite envahi l'ex-colonie portugaise de Timor oriental, au prix de la disparition d'un tiers de la population. Le Prix Nobel de la paix attribué à deux Timorais vient de le rappeler.

Total (comme Shell au Nigeria), prétend ne pas se mêler de politique, se contenter d'économie. Il faut être naïf, et n'avoir pas lu Braudel, pour ignorer que la distinction entre économie et politique n'est effective qu'à l'étage intermédiaire - celui du respect des règles du jeu. A l'étage supérieur (la société-monde), le poids économique est un poids politique, et *vice versa*.

Le double langage constitutif de ce niveau supérieur¹ voudrait faire croire que Total n'a pas de responsabilité dans l'oppression des peuples birmans ou indonésiens, ni Elf dans la mauvaise « gouvernance » du Cameroun, du Congo ou du Gabon. Dans une plaquette largement diffusée, Shell se pose en défenseur des peuples nigériens !

Ces berceuses ne manquent pas de charmes, soporifiques ou alimentaires. Le citoyen séduit par leur rhétorique, ou saisi par la faim, peut être tenté d'abdiquer ce qui constitue sa dignité : le sens critique, l'exigence d'un accès élargi, moins inéquitable, aux biens matériels et symboliques. Il peut aussi se ressourcer à La Fontaine : « *Tout flatteur vit aux dépens de celui qui l'écoute* ».

1. L'hommage rituel du monopole à l'échange, de la rente au travail, du paradis fiscal à l'impôt, de la force au droit, du tyran à la volonté du peuple, de l'hégémonie à la démocratie.

Plombiers

Robert Montoya et Alain Clarhaut, spécialistes des écoutes téléphoniques « parallèles », s'étaient fait pincer en 1987, lors d'une mission commandée par l'Elysée chez l'huissier Yves Lutbert. Ils se sont recyclés depuis dans la « coopération en services de sécurité », un créneau très branché. Leurs deux sociétés, *Securance International* et *SAS (sic) Togo International*, ont décroché, non le combiné, mais un fort beau marché : la mise sur écoutes de 300 opposants au président Eyadema (*Canard enchaîné*, 02/10/1996).

L'avocat et le sergent

Un autre opposant, l'avocat Jean Dégli, vit en exil à Paris. Rapporteur de la Conférence nationale souveraine, il fut un témoin privilégié de l'étranglement du processus démocratique togolais. Il en a fait un livre, *Les espoirs déçus d'un peuple*, et trouvé un éditeur, les *Editions nouvelles du Sud*. Il a confié le manuscrit, sur disquette, à un correcteur. Ce dernier, circonvenu, a fait lire le document à un ami d'Eyadema, le Congolais Marie-François Massala Goma, alias Henri Pemo, qui a fait suivre au Togo.

Voici dès lors ce qui se passe, en France. La disquette originale est remplacée par une autre, porteuse de virus informatiques, et remise à Jean Dégli. Seul le hasard évite la mise hors d'état du PC de l'avocat. Puis des Français proches des « services » transmettent à l'éditeur des menaces de mort, s'il persiste à vouloir publier l'ouvrage. Et une fine équipe est envoyée du Togo, « s'occuper » de l'auteur (*Forum Hebdo*, Lomé, 06/09/1996). Celui-ci, victime déjà de plusieurs tentatives d'assassinat, a été prévenu. Il s'est éclipsé quelque temps.

Ancien sergent des troupes coloniales, Eyadema se sent chez lui à Paris, où le livre n'a pas encore paru...

Bon point

Au terme de la conférence d'Ottawa, le 5 octobre, 50 pays (dont la France) ont exprimé leur volonté d'interdire totalement les mines anti-personnel avant l'an 2000. 27 pays de plus qu'il y a un an.

Fausse notes

- Jacques Chirac a félicité le président arménien Levon Ter Petrossian pour sa « réélection », obtenue au prix de fraudes grossières et contestée par les observateurs de l'OSCE (Organisation de sécurité et de Coopération en Europe, qui représente l'ensemble des

pays européens, et quelques autres). Le ministre des Affaires étrangères Hervé de Charette s'est précipité à Erevan pour apporter le soutien de la France au président « relégitimé » (*Libération*, 14/10/1996). Comme Jacques Godfrain à N'Djaména et Niamey... La République jacquobine a de la suite dans les idées.

- Le récent rapport de la Cour des comptes confirme que les quelque 2 milliards de FF engagés chaque année par le FAC (Fonds d'aide et de coopération) ne sont soumises à aucune forme de contrôle financier. La porte est ouverte au n'importe quoi, dont le rapport fournit quelques exemples.

- Yakov Ostrovsky, l'un des 6 magistrats du Tribunal pénal international pour le Rwanda, se plaint du manque de preuves pour incriminer les organisateurs et auteurs du génocide : « *Tout est basé sur les dépositions des témoins, nous n'avons aucune documentation* ». Il craint aussi que les Tutsis ne fournissent des témoignages « *simplement à cause de leur tribu* » (*AFP*, 17/10/1996). Comme si les témoignages recoupés n'étaient pas des preuves, et tous les Tutsis survivants rien que des affabulateurs... Jusqu'où ira la dénégration d'humanité ?

(Achevé le 27/10/1996)

* Le second débat sur la Coopération, organisé au Centre Pompidou par l'Observatoire permanent de la Coopération française : *Coopérer avec quel Etat, pour quel Etat ?* **Jeudi 14 novembre à 19 h.** Tél.01 44 78 44 52

ILS ONT DIT

« Le temps est fini où l'Afrique pouvait être divisée en sphères d'influence, où des puissances extérieures pouvaient considérer des groupes entiers de pays comme leur domaine réservé ». (**Warren CHRISTOPHER**, secrétaire d'Etat américain, à Johannesburg le 12/10/1996, cité par *Libération* du 14/10/1996).

[*Un épisode des amabilités américano-françaises*].

« La banalisation de la torture au Tchad, et notamment le recours à l'"arbatachar" - méthode qui consiste à lier les bras et les jambes de la victime dans le dos, provoquant des douleurs extrêmes, des blessures ouvertes, et parfois la gangrène -, est telle que cette méthode est considérée comme un acte tout à fait normal. [...]

Les autorités françaises affirment [...] que leur mission est de restructurer les forces de sécurité tchadiennes. Cependant, [...], au cours de la période étudiée [04/1995-09/1996], des exécutions extrajudiciaires, des viols, des arrestations arbitraires accompagnées de torture se sont poursuivies. Les autorités françaises ne peuvent pas ignorer que les véhicules tout-terrain, le carburant, les moyens de transmission et les menottes livrés au titre de l'AMT [*Assistance militaire technique*] ont été détournés de leur fonction initiale pour exécuter et torturer. [...]

Manifestement, dans le cadre de l'AMT, la question des droits de l'homme n'a pas sa place. Cela a été confirmé à la délégation d'Amnesty International à N'Djaména en avril 1996 par les autorités françaises qui ont affirmé que ce sujet n'était pas traité par ses instructeurs ». (**Amnesty International**, rapport du 10/09/1996 sur le Tchad).

« C'était exactement le même scénario ». (**Victor BOURDEAU**, moine français à l'abbaye zaïroise de Mokoto, dans le Nord-Kivu. Cité par *The New Yorker*, 09/09/1996).

[*Victor Bourdeau se trouvait à Kigali le 7 avril 1994, lors du déclenchement du génocide. Le 12 mai 1996, il a assisté à l'assaut de son monastère, où s'étaient réfugiés un millier de Banyarwandas (Tutsis zaïrois rwandophones du Masisi) par des miliciens Interahamwe exilés. Assaut suivi d'un massacre à la machette - comme en avril 1994. Sur cette épuration ethnique, cf. le rapport Human Rights Watch-FIDH, Forcés de fuir. Violence contre les Tutsi au Zaïre, 07/1996, 34 p.*].

« La question, c'est de savoir comment éviter un second génocide au Rwanda. Nous sommes arrivés à la conclusion que ces maniaques du génocide en exil au Zaïre constituent la première menace dans la région. Or, la levée de l'embargo des Nations unies implique, politiquement, qu'il y a un gouvernement légitime au Rwanda et qu'il a besoin de soutien pour maintenir la stabilité dans la région ». (**Kader ASMAL**, ministre d'Afrique du Sud, président du Comité national sud-africain de contrôle des armes conventionnelles, commentant les livraisons d'armes de son pays au gouvernement rwandais. Interview à *Libération* du 09/10/1996).

« La communauté internationale souffre encore de son complexe de culpabilité vis-à-vis du régime [*de Kigali*] qui a subi le génocide de 1994 ». (*Un diplomate auprès du Conseil de sécurité*).

« [*Certains membres du Conseil de sécurité*] restent toujours inhibés par le génocide de 1994 ». (*Un membre du secrétariat de l'ONU*).

« Puisque le traitement humanitaire des conflits dans l'Afrique des Grands Lacs s'est soldé par un échec, il faut d'urgence revenir à une Realpolitik qui cesse de vouloir à tout prix identifier les bons et les méchants ». (*Un haut responsable de l'ONU*).

(*Propos cités par Le Monde du 26/10/1996 et Libération du 23/10/1996*).

[*Selon ces bons apôtres, il faudrait rapidement passer outre la culpabilité et l'inhibition, pour revenir à la Realpolitik - as usual. Mais la « communauté internationale » peut-elle "digérer" le génocide sans se demander pourquoi elle l'a laissé faire, pourquoi elle laisse les coupables se réorganiser, à proximité, pour recommencer ? Peut-on se déculpabiliser en occultant les causes et les effets du génocide ?*

On nous propose une oscillation cyclothymique entre l'humanitaire-alibi et la Realpolitik cynique. Stop ! Entre les deux, il y a tout l'espace, si déserté, de la politique sans faux-fuyant. On préfère].

« La corruption est un affront fait aux plus pauvres. Elle détourne l'argent vers les plus riches ; elle accroît le coût de toutes les activités ; elle provoque de graves distorsions dans l'utilisation des ressources collectives, et elle fait fuir les investissements étrangers » (**James WOLFENSOHN**, président de la Banque mondiale, le 03/10/1996 à l'issue de l'assemblée générale de la Banque. Cité par *Le Monde* du 05/10/1996).

« La plupart des pouvoirs politiques [*en Europe*] ont eu recours à ces paradis fiscaux [*Luxembourg, Jersey, Man, Gibraltar, le Liechtenstein, et d'autres plus exotiques*] pour se financer, voire, au cas par cas, pour des enrichissements personnels, avec bien sûr des écrans et des hommes de paille. Pourquoi voulez-vous que les dirigeants de cette Europe politique mettent de la bonne volonté à supprimer ces réseaux d'argent sale dont ils se sont servis pour asseoir leur pouvoir ? Pourquoi voulez-vous qu'ils fabriquent une Europe qui

condamnerait les pratiques qui les ont placés là où ils sont ? [...] Ils se protègent. Malheureusement, en se protégeant, ils protègent beaucoup d'autres choses. Lorsque vous entravez la coopération des juges en matière de corruption, vous l'entravez [...] sur les trafics de drogue, le proxénétisme, la mafia - en fait toutes les formes financières du crime organisé ». (**Renaud VAN RUYMBEKE**, magistrat à Rennes, l'un des initiateurs de l'Appel de Genève pour une coopération judiciaire internationale contre la corruption. Interviewé par Denis Robert dans l'ouvrage *La justice ou le chaos*, Stock, 1996).

« La situation est d'une gravité exceptionnelle. Jamais on n'a autant craché sur l'idée de justice. [...] Les enquêtes sur la corruption font apparaître une économie invisible, celle des sociétés panaméennes et des comptes en Suisse. [...] Le juge Bertossa, à Genève, parle d'un deuxième moteur de l'économie. En France, les grosses affaires ne sortent jamais. Quatre grands partis de ce pays, en l'occurrence le RPR, le PR, le PS et le CDS - quand il s'appelait encore comme ça -, disposent de sociétés panaméennes qui leur sont directement ou indirectement liées, malgré les lois sur le financement des partis politiques. [...] Un homme d'affaires me disait : « *Pourquoi ferais-je de la politique ? Quand j'ai besoin d'un politique, je l'achète...* ». (**Denis ROBERT**, in *Le Nouvel Observateur* du 03/10/1996. Denis Robert a rassemblé les témoignages des 7 coauteurs de l'Appel de Genève [*La justice ou le chaos*]. Il vient de créer une association de soutien à cet Appel, *Egalité devant la loi*, 7 rue des Arènes, 75015-Paris).

[On n'est pas loin des dévoiements francoafricains : les mêmes clans politiques utilisent, avec leurs alliés africains, les mêmes circuits financiers, les mêmes paradis fiscaux, protégés par le même secret bancaire.

Le ministre de la Justice Jacques Toubon, qui provoqua l'Appel de Genève en interdisant les échanges d'informations judiciaires franco-helvétiques (cf. Billets n° 28), affirme « ne pas comprendre le procès qui [lui] est fait » (Libération, 19/10/1996). La classe politique belge non plus ne comprenait pas pourquoi, après l'affaire Dutroux, un peuple exaspéré par la corruption des institutions descendait dans la rue].

A FLEUR DE PRESSE

La Libre Belgique, Le Burundi vers le catastrophe, 14/10/1996 (Marie-France CROS) : « Ceux qui ont rejoint la guérilla [*hutue*] [...] se voient comme des combattants de la liberté : le parti dont ils se réclament [*le Frodebu*] a obtenu la majorité absolue aux élections, il doit donc tout diriger ; ceux qui contestent cet axiome sont des antidémocrates et ceux qui occupent des postes de pouvoir à leur place sont des "voleurs" ne pouvant "prétendre poser des conditions" à l'ouverture de négociations. [...]

Inconsciemment ou volontairement, ils font l'impasse sur le rôle qu'ont joué des membres de leur parti (jusqu'au sein de la direction du Frodebu, selon la commission d'enquête des Nations unies) dans l'organisation du massacre de milliers de Tutsis innocents après l'assassinat du président Ndadaye. [...]

Les deux principales branches de la rébellion hutue - le CNDD et le Palipehutu - contestent avoir une politique ethniste. [...]

Leurs dénégations ne convainquent pas grand monde (les partisans extérieurs des rebelles choisissant généralement, de manière symptomatique, de justifier une politique ethniste). Les rebelles ne s'attaquent-ils pas aux camps de déplacés tutsis rescapés des massacres de 1993, cibles faciles et de masse, plus qu'à l'armée, pourtant symbole de l'éviction des Hutus du pouvoir ? N'ont-ils pas des contacts soutenus avec les extrémistes hutus rwandais responsables du génocide des Tutsis au Rwanda en 1994 ?

Bien sûr, les organisations rebelles comptent dans leurs rangs de vrais Burundais, luttant pour la libération de leurs concitoyens, sans distinction d'ethnie. Et ces idéalistes ont bien matière à se rebeller : le pays a vécu ces trente dernières années sous le joug d'une camarilla ethnico-régionale (les Tutsis himas du Bururi) accapareuse de pouvoir et donc de richesse, pendant que les autres citoyens étaient tolérés, ignorés ou pourchassés. [...]

Les organisations rebelles [...] ne sont pas encore arrivées à admettre qu'elles avaient un problème fondamental : organiser leurs troupes pour un combat politique et non ethnique se révèle extrêmement difficile. La base lutte contre les Tutsis parce que c'est pour ce combat-là que la mobilise l'encadrement du parti, insuffisamment formé. Les dirigeants du parti ont voulu l'ignorer, en juin 1993, dans l'euphorie de la victoire électorale qui se profilait. Ceux de la guérilla font de même aujourd'hui, dans l'impatience d'une victoire politico-militaire.

Aujourd'hui comme hier, cependant, ne pas tenir compte de cette donnée ne peut mener qu'à la catastrophe. Les Burundais sont tous malades de l'ethnie et aucun des deux camps n'a de leçon à donner à l'autre en cette matière : les Tutsis n'ont-ils pas le génocide de 1972 sur la conscience ? Trois ans de guerre civile ont rendu le mal plus aigu encore. Malgré ses efforts, la communauté internationale n'est pas arrivée à affaiblir le camp des extrémistes - quand elle ne l'a pas renforcé en se contentant d'une compréhension superficielle des problèmes. Peut-elle encore renverser la vapeur ? ».

[Nous partageons la conclusion, même si nous nuancerions trois des attendus : c'est aussi un « Tutsi hima du Bururi », Pierre Buyoya, qui a essayé de sortir le Burundi de l'apartheid en organisant les élections libres de 1993, où il a été devancé par Melchior Ndadaye ; certains des principaux dirigeants du Frodebu, tels Léonard Nyangoma, peuvent d'autant moins « ignorer » la motivation ethniste de leurs troupes qu'elle est au cœur de leur propre discours ; et les « efforts » de la communauté internationale sont dérisoires (cinq observateurs des droits de l'homme seulement, envoyés 29 mois après le drame d'octobre 1993).

La communauté africaine (l'OUA), au contraire, est fortement mobilisée depuis trois mois. L'un des ses patriarches, Julius Nyerere, l'a embarquée dans un embargo d'une sévérité rare. On voit bien aujourd'hui ce que produit ce blocus, en plus de la misère et du désastre sanitaire : il ruine la capacité de négociation de Pierre Buyoya, l'un des rares esprits politiques du pays (le seul, dixit Nyerere !), il fait le jeu des extrémistes tutsis et pousse la rébellion hutue à une surenchère indéfinie. En s'obstinant, l'OUA conduirait le pays à l'abîme, et Nyerere démentirait cette réputation de sagesse à laquelle Jean Hélène consacre une pleine page du Monde (15/10/1996)].